



Les Pères de l'Église

Nous entendons très souvent parler d'eux, ils sont cités en sermon, dans les conférences spirituelles, mêmes les protestants leur reconnaissent une certaine autorité, tous les historiens qui s'intéressent à l'histoire de l'Église étudient leurs écrits. Il s'agit des Pères de l'Église, leurs écrits ont marqué des générations de chrétiens. C'est en lisant les Pères de l'Église que le futur Cardinal Newman se convertira au catholicisme. Saint Thomas d'Aquin lui-même s'inspire de ces derniers dans sa somme théologique.

Qui sont les Pères de l'Église ?

Les Pères de l'Église sont les premiers écrivains ecclésiastiques de l'antiquité chrétienne, ils doivent être considérés comme des témoins autorisés de la foi. Certains Pères étaient de simples moines, d'autres étaient prêtres comme saint Jérôme ou saint Epiphane, nombreux étaient évêques comme saint Cyprien, saint Jean Chrysostome ou encore saint Augustin... Par leurs écrits, ils ont défendu la foi catholique, ils nous ont transmis la foi des apôtres : « *Ce que nous enseignons, ce ne sont point les résultats de nos réflexions personnelles mais c'est ce que nous avons reçu des saints Pères* » disait saint Basile.

Mais l'antiquité chrétienne est composée de bon nombre d'écrivains ecclésiastiques. Tous sont-ils Pères de l'Église ?

Quatre critères permettent de reconnaître un Père de l'Église : L'orthodoxie de sa doctrine, la sainteté de sa vie, l'approbation de l'Église comme tel (c'est-à-dire comme Père de l'Église) et



Saint Augustin d'Hippone par Philippe de Champaigne (XVII).

l'ancienneté de l'auteur. Ce ne sont que les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles de l'Église qui remplissent ces critères qui seront dûment appelés « Pères de l'Église ». Ainsi des auteurs comme Tertullien ou Origène ne sont pas à proprement parler Pères de l'Église car il leur manque l'un ou l'autre de ces critères.

Parmi les Pères de l'Église, certains sont appelés Pères apostoliques : il s'agit des Pères qui ont eu des liens plus ou moins directs avec les apôtres, soit qu'ils ont été disciples d'un apôtre comme ce fut le cas de saint Polycarpe, disciple de l'apôtre saint Jean ; soit qu'ils ont été contemporains des apôtres. L'enseignement des Pères apostoliques étaient un écho de celui des apôtres, car ils avaient entretenu

S
U
P
R
S
U
M
I
C
O
R
D
A

des relations personnelles avec ces derniers. Les Pères apostoliques ont servi de trait d'union entre les apôtres et les Pères apologistes ; ils forment le premier anneau solide de la Tradition.

Les Pères de l'Église d'Orient et d'Occident

Nous pouvons distinguer deux grandes familles au sein des Pères de l'Église : les Pères de l'Église d'Orient et ceux d'Occident. Par leurs écrits, les Pères ont marqué tout l'univers chrétien car ils défendaient et valorisaient la même foi. Cependant, ils n'ont pas tous eu une influence égale partout. Ainsi, certains Pères ont exercé une influence très grande en Orient. Saint Basile le Grand (mort en 379), saint Grégoire de Nysse (mort vers 394), saint Grégoire de Nazianze (mort vers 390) et saint Jean Chrysostome (mort en 407) sont les quatre principaux Pères de l'Église d'Orient. Leurs pensées ont particulièrement marqué cette partie de l'Église. Saint Grégoire de Nazianze par exemple reste une référence incontournable quant à l'étude trinitaire par ses *Discours théologiques*.

Les pères d'Occident sont ces pères qui généralement provenaient soit d'Afrique, soit d'Europe (ce qui constituait la partie latine de l'Empire). Les principaux Pères de l'Église d'Occident sont saint Jérôme (l'auteur de la Vulgate), saint Ambroise, saint Augustin et saint Grégoire le Grand. Ces quatre Pères sont également Docteurs

de l'Église tout comme les quatre principaux d'Orient.

Tous les traités des Pères peuvent se rapporter à quatre chefs : l'Écriture sainte, les dogmes, la morale et la discipline de l'Église. Mais c'est surtout la doctrine des mœurs que les Pères ont prêchée dans toute sorte d'occasion, sans jamais se lasser d'avertir, de reprendre, de supplier, de conjurer, de menacer et d'instruire. Car, c'est par la religion que la sainteté des mœurs est maintenue, c'est aussi la sainteté des mœurs qui pourvoit au maintien de la religion ; étant sûr que dès que les mœurs commencent à se corrompre, la religion commence à chanceler, et que ce n'est d'ordinaire qu'après la révolte de la chair et du sang que l'esprit d'orgueil se soulève contre la foi des mystères. Or, on apprécierait mal le génie des Pères, la portée de leurs efforts, la restauration morale qu'ils accomplirent à mesure qu'ils jetaient les fondements de la théologie, si on ne les replaçait sur le théâtre de leur action, au milieu même des circonstances contre lesquelles ils eurent à lutter.

Que notre connaissance des Pères nous rapproche plus du Christ, Notre Pâque qui a été immolée.

Abbé Nicolas HEMLÉ



Œuvres à accomplir pour gagner des indulgences plénières :

- S'approcher pour la première fois de la sainte table ou assister pieusement à la première communion d'autres personnes. *Ench. Ind., n° 8, § 1, n° 1*
- Assister à un office présidé par le visiteur, lors de la visite pastorale. *Ench. Ind., n° 32 (Vêpres le 28 avril).*

Annonces du mois

Genève

- **Jubilé des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X**
Samedi 13, jubilé des Sœurs de la Fraternité à Écône. Messe d'Action de grâce à 10h30, célébrée par Don Davide Pagliarani, Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.
- **Bon Pasteur**
Dimanche 14, fête du Bon Pasteur, quête pour les séminaires.
- **Messe des bienfaiteurs**
Mardi 16, messe de requiem pour les bienfaiteurs défunts à 18h30.
- **Monseigneur Lefebvre, un grand africain**
Jeudi 18 à 19h30 à Carouge, suite du cycle de conférences de M. l'abbé Ledermann sur la vie de Mgr Lefebvre. Thème : Président du *Coetus Internationalis Patrum* au Concile Vatican II.
- **Pèlerinage à Saint Maurice**
Samedi 20, pèlerinage à Saint Maurice.
- **Tiers-Ordre FSSPX**
Samedi 20, réunion du Tiers-Ordre à l'Oratoire dès 9h30.
- **Jeunesse du Christ Roi**
Jeudi 25, réunion de la JCR dès 18h30 à l'Oratoire.
- **Visite canonique**
Du vendredi 26 au lundi 29, visite canonique de Monsieur l'abbé Thibaud Favre, Supérieur du District. Les fidèles peuvent rencontrer le supérieur en écrivant à secretariat@fsspx.ch.
- **Récollecion premières communions et communions solennelles**
Samedi 4 mai, de 9h30 à 11h30 à l'Oratoire, récollecion pour les premières communions et communions solennelles.
- **Premières communions**
Dimanche 5 mai, premières communions à 9h30.
- **Resultat quête**
Quête travaux du 04/02/2023 : CHF 2'158.50-
Merci à nos généreux bienfaiteurs.
- **À noter dans les agendas**
Dimanche 9 juin, Kermesse.
- **Carnet paroissial**
 - Ont été régénérées par les eaux baptismales : Aliéonor BACLET, le 09 mars ; Louise RÖTHLISBERGER, le 16 mars ; Jeanne BOCCAGNY, le 17 mars.
 - A été honorée de la sépulture ecclésiastique : Madame Alice COURTIN née CALOZ le 27 février (Saint-Georges).

Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23
1213 Onex
Tél. +41(0)22 793 42 11
Fax +41(0)22 793 42 13



Catéchisme

Catéchisme pour enfants. Mercredi à 14h30.

Offices

- **Sexte** à 12h05 du lundi au samedi.
- **Chapelet** à 18h45 (jeu. Salut, ven. ch. de croix à 18h15)

Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9
1227 Carouge
Tél. +41 (0)22 342 62 32



Offices

Premier vendredi du mois. Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

Premier samedi du mois. Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

Vêpres à 17h15 à Carouge tous les dimanches.

Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	abbé Thibault de Maillard	FR
mardi	abbé Jean de Loÿe	FR IT
mercredi	abbé Gérard Herrbach	FR
jeudi	abbé Jean-Marc Ledermann	FR DE
vendredi	abbé Jean de Loÿe	FR IT

- le dimanche. de 8h à 12h et à 18h30.
- le samedi, de 16h à 18h30. (confession ou courts entretiens avec le prêtre sans rendez-vous).

Autres

Mouvements de jeunes

Contact JCR : jcr.geneve@gmail.com

Contact MJCF : solange.caron@gmail.com

Contact scout : cecilelamotte74@gmail.com

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30.

Vierge pèlerine. Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac
F - 39220 Le Vivier des Rousses
Tél. +41/22 792 23 19



Confessions

- le samedi, de 17h30 à 18h00.
- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

Offices

Premier samedi du mois
18h00 : messe lue.
18h30 : office du Rosaire.



Calendrier des messes pour avril 2024

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
Di	31	Résurrection de Notre-Seigneur, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15	—	10h00
Lu	1er	Lundi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ma	2	Mardi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Me	3	Mercredi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Je	4	Jeudi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ve	5	Vendredi de Pâques, 1e cl.	18h30	7h15	—
Sa	6	Samedi in Albis, 1e cl.	8h30	7h15	18h
Di	7	Dimanche in Albis, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	8	Annonciation de la Très Sainte Vierge, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ma	9	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Me	10	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Je	11	St Léon, Pape et Doct., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ve	12	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Sa	13	St Hermenegilde, Mart., 3e cl.	8h30	7h15	—
Di	14	2ème Dimanche après Pâques, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	15	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ma	16	De la férie, 4e cl.	18h30,	7h15, 8h35	—
Me	17	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Anicet, Pape et Mart.	18h30	7h15	—
Je	18	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	19	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	20	De la Ste Vierge au samedi, 4e cl.	8h30	7h15	18h
Di	21	3ème Dimanche après Pâques, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	22	St Soter et St Caiüs, Papes et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	23	De la férie, 4e cl. – Mm. de St Gorges, Mart.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	24	St Fidèle de Sigmaringen, Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	25	St Marc, Evang., 2e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	26	Sts Clet et Marcellin, Papes et Mmart., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	27	LGF : St Pierre Canisius, Conf. et Doct., 2e cl. Patron secondaire du diocèse.	8h30	7h15	18h
Di	28	4ème Dimanche après Pâques, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	29	St Pierre de Vérone, Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	30	Ste Catherine de Sienne, Vge., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	1er	St Joseph, Artisan, 1e cl.	18h30	7h15	—
Je	2	St Athanase, Ev., et Doct., 3e cl.	8h50, 18h30	7h15, 11h10	—
Ve	3	De la férie, 4e cl. – Premier vendredi du mois. – Mm St Alexandre Ie et ses Compagnons, Pape et Mart.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	4	Ste Monique, Vve., 3e cl.	8h30	7h15	18h
Di	5	5ème Dimanche après Pâques, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00

Messe pro populo : Tous les dimanches à 9h30, la messe est célébrée pour les fidèles de l'oratoire.
Horaires spéciaux en italique. LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.